

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU JEUDI, 24 AOUT 1797.

Suite de Londres, du 11 Août.

Le navire américain, le *Fair American*, est arrivé le 9 à Plymouth; il avoit été pris par le corsaire françois le *Paon*; mais il a été repris par l'*Anson*, qui fait partie de l'escadre de Sir Edward Pellew, et qui l'a accompagné jusqu'à la baye de Cawland. Suivant leur rapport, cette escadre a été hier chassée de devant Brest, par deux vaisseaux de ligne françois et 8 frégates ou corvettes; le *Fair American* a eu beaucoup de peine à leur échapper. Sir Edward Pellew a fait le signal à son escadre de gagner le large. L'*Artois*, de 38 canons, a touché et s'est perdu près de l'isle de Rhée; on a réussi à sauver l'équipage, qui a été distribué sur toute l'escadre.

On a arrêté à Quebec un aventurier américain, David Lean, agent du Directoire françois, et chargé d'opérer un soulèvement dans le Canada.

Extrait d'une lettre d'un officier faisant partie de la flotte du comte St. Vincent, devant Cadix, le 7 Juillet.

„Nous avons de nouveau bombardé Cadix dans la nuit dernière; le bombardement a duré quatre heures; plus de 40 bombes sont tombées au centre de la ville, et le feu s'est manifesté dans différens endroits. Mais les canonières ennemies ayant été renforcées, nous avons eu l'ordre de nous retirer. La retraite n'étoit pas facile; nous avions 20 milles à faire pour regagner la flotte, la mer étoit grosse; et le vent absolument contraire; nous ne sommes arrivés aujourd'hui qu'à 3 heures après-midi; notre perte est peu considérable.

De Vienne, le 17 Août.

L'on n'a pu encore rien arrêter avec les françois relativement au lieu où devra se tenir

le congrès de paix de l'Empire. Ils ont toujours eu quelque chose à alléguer sur les différentes propositions qu'on leur a faites à ce sujet.

Suivant les derniers rapports envoyés de Zara par le général Ruckavina, outre la Dalmatie Vénitienne, plusieurs endroits des frontières du Montenegro et de l'Albanie se sont mis volontairement sous la protection de S. M. Impériale.

Notre cour a consenti à l'élargissement de M. de la Fayette, mais sous la condition qu'il se rendra d'Ollmutz en Amérique. En conséquence, le courrier françois qui étoit venu ici pour cet objet, est parti pour Hambourg à l'effet de prendre les mesures nécessaires avec le chargé d'affaires des Etats-Unis. M. de la Fayette se flatte d'être bien accueilli par son ami Washington.

De Berlin, le 15 Août.

S. M. le Roi est heureusement arrivée Dimanche dernier à Potsdam, où Elle passera le reste de l'été. S. A. le Prince-Royal et son épouse l'ont attendus d'un moment à l'autre.

L'on dit maintenant que M. le marquis de Luchefini sera vraisemblablement nommé pour assister au congrès de paix de l'Empire.

Ecrit des Nouvelles de Paris, du 18 Août.

La nouvelle, vraie ou fautive, d'un projet d'attaque nocturne contre le corps législatif, a inspiré des allarmes dont on n'est pas encore revenu. Voici ce que l'on raconte à ce sujet: „Le 16 au soir, on arrêta une femme sur laquelle on trouva un billet adressé à des frères & amis, et par lequel il leur étoit donné avis de se mettre en état d'agir dans la nuit même. Ce billet est porté à la commission des inspecteurs de la salle. Le ministre répond que les

bruits répandus étoient faux, et semés par des malveillans, qu'au surplus Paris est calme, et qu'il répond de sa tranquillité. Malgré cette garantie, trois inspecteurs passent la nuit dans la salle; plusieurs députés arrivent armés; on envoie chercher Pichegru qui vient aussitôt. Les officiers et les soldats de la garde jurent attachement et dévouement aux deux conseils. Une foule de citoyens viennent offrir leurs services; et il se forme en un instant autour d'eux une petite armée déterminée à verser la dernière goutte de son sang pour eux.— La nuit suivante, sept des députés les plus menacés ont été gardés par plus de 2000 citoyens. Les commissions des inspecteurs sont instruites de tout ce qui se passe et sont tranquilles.

Il y a eu encore hier quelques violences commises par des soldats contre la jeunesse. Un grenadier voulut arracher un collet noir au carrefour *Buffi*, celui qui le portoit, se défendit. Le grenadier tira son sabre; sept à huit autres accoururent pour le seconder; mais tous les marchands du quartier s'étant attroupés à l'instant, les militaires furent forcés de lâcher la victime et de se sauver. Malheureusement on ne put pas les arrêter. *Ce n'est pas aux collets noirs, disoient les marchands, c'est à nos boutiques qu'on en veut; mais nous verserons la dernière goutte de notre sang pour défendre & nos boutiques, & surtout notre liberté.*

Plusieurs journaux continuent d'assurer qu'il entre secrètement des troupes à Paris. Les soldats arrivent par différentes portes et commencent à se promener.— On vient de mettre de la cavalerie à la place de la troupe à pied qui gardoit le Luxembourg, du côté de la rue d'Enfer.

Les murs de Paris sont devenus un véritable théâtre de guerre, où les partis se livrent un combat qui heureusement n'est pas un combat à mort. On ne répand que des flots d'encre sur le champ de bataille. Ce sont les plumes qui sont nos bayonnettes, ce qui fait presque ressembler notre état d'hostilités à une guerre de *porc épics*. On voit entre autres une affiche ayant pour titre: *La paix, la paix*. Elle est lue avec avidité.

Aujourd'hui un homme, revêtu de l'uniforme des canoniers, est entré à Saint-Roch, où il a insulté le prêtre qui disoit la messe et les fidèles qui l'entendoient. Ce bandit de la secte théophilantropique, autrement dit des assassins, a été reconnu pour être un ancien membre du comité révolutionnaire. (*Quotidienne*).

Beaucoup d'hôtels sont déserts depuis quelques jours; mais en revanche, toutes les caves sont louées: la génération actuelle, qui n'est

pas une génération de héros, finira, je crois, par n'être plus qu'une génération souteraine, qu'il faudra *river en boucailis*, comme dit l'autre, si on veut qu'elle paroisse sur le champ de bataille: plus de 50 députés ne couchent plus chez eux depuis plusieurs jours. (*Ibid.*)

Le général Chanaz, commandant de la ville de Paris, a reçu la démission; il est remplacé par le général Verdières, ci-devant aide-de-camp de Buonaparte. Le général de brigade Dommartin, actuellement employé dans l'armée d'Italie, est nommé commandant de l'artillerie de la 17^{ème} division militaire (Paris et départemens environnans) à la place du général Durtubie. C'est le *Rédacteur* qui annonce ces changemens.

Le *Journal des Hommes Libres*, impatient de voir l'armée de Rhin et Moselle garder le silence, vient de publier une lettre adressée au Directoire par des officiers et soldats de cette armée. Cette pièce, rédigée dans le même esprit qui a précédé aux déclarations des divisions de l'armée d'Italie et de celle de Sambre et Meuse, n'est évidemment que l'expression du vœu de quelques individus. Mais elle contient des déclamations si virulentes, qu'on est même fondé à douter de son authenticité.

La *Feuille du jour* rapporte une lettre de Turin, où il est dit: Les insurgés échappés étant réfugiés sur le territoire Génois, s'y sont réunis, & au nombre de 4000, se sont portés à Revello, château fort & ancienne résidence des marquis de Montferrot; ils se sont retranchés avec des canons & des munitions, ont fait une proclamation annonçant qu'ils n'en veulent ni au gouvernement, ni à la religion, ni aux particuliers, mais seulement aux nobles.... Le gouvernement fait des dispositions pour les attaquer.

Le général Hoche vient de faire publier plusieurs pièces pour servir de réponse au rapport de la commission des inspecteurs des 500. Voici l'une de ces pièces:

Le général Hoche à M. B..... américain. — De Weizlar le 24 Thermidor (11 Août).

Je rougis, Monsieur, des questions que vous me faites par votre lettre du 18 courant; l'asile que vous voulez bien m'offrir au sein de votre famille, m'est un gage certain de votre amitié, mais je préfère rester dans la mienne. Si j'avois pu être un instant coupable, le moment d'après eût vu ma punition. Rappelez-vous une bonne fois, qu'un françois ne m'eût pas mis dans le cas d'une explication aussi prompte. Je réponds: votre lettre et le courrier me pressent.

1^o. Lorsqu'on veut marcher sur une ville, on prend le chemin direct; on ne divise pas ses troupes, on reste avec elles. 2^o. J'ai ordonné aux troupes (d'après les ordres du gou-

vernement, car sans doute il ne vouloit pas que je n'embarque seul), de marcher sur Brest, Alençon et Chartres. Le ministre de la guerre a été officiellement instruit du mouvement. Je défie qui que ce soit de soutenir le contraire devant les tribunaux. 3°. Je n'ai jamais plus songé à St.-Denis, à Etampes, qu'au citoyen Delarue. Je défie qui que ce soit de montrer un ordre de moi de marcher vers l'une de ces villes. 4°. Les faux frais ont tellement pu épuiser les caisses des départemens, que nulle part la solde n'a été faite; il est dû deux mois de prêt à l'armée. 5°. Au sujet des contributions, les comptes vont être livrés à l'impression, ils paraîtront immédiatement après les ordres de marche donnés aux troupes. 6°. Je vous ai quitté le 8 au matin, je vous ai écrit le 12 de Cologne. 7°. Le même jour 8, le Directoire a pris un arrêté confirmatif de ma conduite. C'est moi qui ai arrêté les troupes dans les départemens frontières. Je défie de faire voir un ordre du Directoire qui ordonne, je ne dis pas de les faire rétrograder, mais seulement de les arrêter. 8°. Si vous étiez militaire ou seulement françois, je me moquerois de vous. Nos régimens de troupes à cheval, lorsqu'ils sont au complet, sont de neuf cents hommes. Quatre régimens forment donc 3,600; mais après six ans de guerre, ils n'offrent qu'un total de dix-huit cents chevaux. Quatre demi-brigades forment un total de sept à huit mille hommes. Cinq cents canonniers à pied n'en peuvent faire six. Trois compagnies d'artillerie à cheval donnent un total de cent quatre-vingt hommes au plus. Tout cela fait-il vingt sept mille hommes. Mes braves ennemis devoient bien être plus conséquens. 9°. L'armée de Sambre et Meuse se débande!..... Des soldats françois réunis ne forment pas des bandits; ils ne quittent leurs rangs que par ordre du gouvernement.... L'armée se débande!.... 10°. Plût au ciel que l'état-major de l'armée eût 600,000 liv. à sa disposition, les officiers qui le composent auroient des chevaux, et ne seroient pas des dettes pour servir une patrie ingrate. — 11°. On est si bien en France, pourquoi aller en Suisse? Au surplus, j'ai demandé à être jugé, j'espère qu'enfin la nation françoise va connoître ses véritables ennemis. Je vais lui faire connoître quels sont les imposteurs; pour quoi on cherche à les effrayer; d'où et de quoi ils doivent attendre des secours. 12°. Je ne répondrai pas à votre dernière question, l'armée que je commande est républicaine.

Adieu mon cher B....; ma santé est très-bonne, je travaille comme à l'ordinaire, je tiens à mes amis, et me soucie des hurlemens de

quelques mauvaises bêtes, comme si elles n'existoient pas. Mes respects à madame.

L. Hoche.

— Dans la séance du conseil des 500 d'hier, Siméon s'est plaint de cette foule de pamphlets et écrits qui se succèdent journellement, et dont un grand nombre sont dirigés contre les autorités. Il a demandé qu'il fût nommé une commission chargée de présenter un projet de résolution sur les moyens de réprimer les abus de la presse. Cette motion a été adoptée.

Suite de Bruxelles, du 17 Août.

Voici quelques détails sur la manière dont on introduit depuis quelque tems les marchandises angloises dans notre pays: Des bâtimens marchands anglois ou neutres, mais plus encore des bâtimens de guerre, entrent dans l'Escaut occidental avec une grande quantité de marchandises de toutes espèces. Des chaloupes, détachées de la côte de la Flandre hollandoise pendant la nuit, vont chercher ces marchandises et les amènent ensuite dans les environs de Hulst, d'Axel ou du Sas-de-Gand. Là, une bande considérable de contrebandiers armés jusqu'aux dents, et pourvus d'une bonne quantité de voitures, chargent ces marchandises sur leurs chariots et se hâtent ensuite de gagner l'intérieur de la Flandre pour les y déposer dans des magasins. Les préposés des douanes, informés de cette manœuvre, rassemblèrent, ces jours derniers, des détachemens de gendarmerie, de gardes et de troupes de ligne, afin d'aller saisir une troupe de contrebandiers occupée à cette opération. Celle-ci étoit au nombre de plus de 500 hommes avec des chefs et bien armée: elle se défendit avec la plus grande intrépidité et força même la troupe à se replier; le coup étoit manqué, si un renfort survenu à propos n'avoit pas fait changer la face du combat. Bientôt les contrebandiers furent obligés de se sauver de toutes parts et d'abandonner au vainqueur 34 charettes attelées de chevaux et chargées de belles marchandises angloises de différentes qualités, et d'une forte quantité de sucre et de café. Cette affaire a été très-chaude; de part et d'autre il y a eu plusieurs hommes tués ou blessés.

Une violation atroce des tombeaux vient d'avoir lieu à Saint-Trend. Dans l'abbaye située en cette ville, se trouvoient 19 caveaux pour y placer les morts de cette maison: ces caveaux ont été ouverts, ces jours passés, par d'avidés Vandales qui croyoient y trouver des objets d'or & d'argent; leur cupidité ayant été trompée, ces brigands ont profané la retraite de la mort, en insultant aux froides reliques qui y étoient déposées. Le corps desséché de l'abbé Mollart, décédé depuis 10 ans, a été troué: on lui a coupé la tête que l'on a montrée ensuite aux curieux pour un fol. La plume se refuse à transcrire des atrocités aussi dégoûtantes. Les peuples les plus féroces & les plus sau-

vages respectent le séjour de la mort; il étoit réservé à des hommes qui osent se dire libres & régénérés de violer les choses les plus sacrées parmi les hommes. (*Gazette de Bruxelles*).

Des Deux-Ponts, le 20 Août.

Le quartier-général du gén. St. Cyr a été transféré hier d'ici à Kreutznach. — Le comté de Falkenstein est maintenant administré par les employés de S. M. I. Les troupes françoises l'ont entièrement évacué.

Du Thal d'Ebrenbristlein, le 20 Août.

Le 2ème régiment de dragons françois vient de passer par ici, venant de Coblençe; il se porte sur Montebauer et Wetzlar. Quelques compagnies de sappeurs ont pris aujourd'hui la même route.

Malgré le décret du corps législatif qui permet la rentrée des prêtres déportés, ces infortunés sont arrêtés partout par le militaire françois, et il a été donné des ordres à cet effet par tous les généraux. Ce matin, plusieurs de ces ecclésiastiques, détenus depuis quelque temps dans les prisons de Coblençe, ont été transportés sur notre rive, pour être conduits par un détachement de cavalerie au quartier-général de Wetzlar.

On exige maintenant avec rigueur à Coblençe le payement de la somme de 1,212,674 livres formant la quotepart du 3ème arrondissement ou Electorat de Trèves, dans les 12 millions imposés aux pays d'Entre-Meuse et Rhin. La répartition en a été faite par la régence de la manière suivante: Le haut clergé de l'archidocèle paye 69,368 liv. — Le clergé inférieur 52,615 liv. — La noblesse 142,677. — Les villes 89,204 liv. — Les baillages 418,998 liv. — Les endroits qui ne faisant point partie de l'Electorat, se trouvent maintenant compris dans l'arrondissement, 130,574 liv. — Les juifs de l'arrondissement 9,813 liv. — Les domaines 299,374 liv.

Les conventicules de plusieurs révolutionnaires continuent toujours à Coblençe. Comme ils ont rencontré des obstacles de la part de la saine partie des habitans, ils se sont adressés à la commission intermédiaire de Bonn. Celle-ci

a rendu le 14 un arrêté qui, à la suite d'un long considérant, contient le dispositif suivant:

Art. Ier. Il est libre à tout habitant des pays conquis administrés par la commission intermédiaire, de publier ses idées par la voie de l'impression, sans être tenu de soumettre préalablement ses écrits à aucune censure.

Art. II. Il est défendu à tous magistrats ou autres d'empêcher ladite publication, directement ou indirectement, sous peine de destitution & d'emprisonnement.

Art. III. Il est enjoint aux maîtres des postes de recevoir & d'expédier à leurs adresses tous les écrits sans distinction, en se conformant aux réglemens sur le prix du port des lettres & paquets.

Art. IV. Quiconque auroit à se plaindre d'un écrit rendu public, pourra s'adresser au commissaire françois de l'arrondissement. Celui-ci fera son rapport à la commission intermédiaire, qui prononcera ce que de droit.

Art. V. Les commandans militaires sont invités à protéger la liberté de la presse, & à veiller toutesfois à ce que personne n'en abuse pour troubler le bon ordre.

Art. VI. Le présent arrêté sera adressé aux commissaires françois près des arrondissemens qui veilleront à ce que les régences & senats le fassent imprimer dans les deux langues, publier & afficher dans l'étendue de leur ressort sans le moindre délai.

De Limbourg (sur la Lahn) le 21 Août.

Il est sérieusement question d'abbattre et de vendre les bois de nos environs et des pays voisins, appartenans au clergé et à la noblesse. En conséquence, il a été envoyé de différens endroits des députés à Weilbourg, pour tenir une espèce de congrès et délibérer sur le parti à prendre. Il paroît qu'il faudra encore sacrifier quelques cent mille livres pour engager les françois à épargner nos forêts.

De Wetzlar, le 22 Août.

La division du général Grenier, qui avoit son quartier-général à Weilbourg, quitte aujourd'hui nos environs pour se porter du côté de Siegbourg, où elle recevra de nouveaux ordres; l'on croit qu'elle repassera le Rhin. Les deux compagnies de grenadiers de cette division, qui étoient en garnison ici, seront remplacées par une compagnie de la division de Championnet.

Le commandant en chef Hoche doit, dit-on, partir demain pour Wisbaden, où il prendra les bains pour rétablir sa santé. L'on présume qu'il transférera son quartier-général à Weilbourg.

ANNONCE LITTÉRAIRE.

Recueil d'idées nouvelles pour la décoration des jardins et des parcs, dans le goût anglois, gothique, chinois etc. offertes aux amateurs des jardins anglois & aux propriétaires jaloux d'ornez leurs possessions: 12 cahiers in fol. contiennent 120 planches en taille douce, avec le texte françois & allemand, sous la direction de F. G. Grohmann, professeur à Leipsic. Prix par cahier 1 fl. 8, argent de Saxe. A Paris, chez Fuchs, rue des Mathurins, hôtel Clugny; à Strasbourg, chez König; à la Haye, chez van Cleef; en Allemagne Baumgartner, libraire, à Leipsic.

* * * Memo & Pons, marchands de Soyereries de Lyon, aux 3 Rômers place du marché, ont un assortiment complet, d'étoffes de soye, denture, broderie, rubans, Bas pour homme & pour femme, Linceux & Bapistes.